



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8442^e séance

Jeudi 10 janvier 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Singer Weisinger (République dominicaine)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire générale sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2018/1175)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2018/1175)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/1175, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour présenter le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/1175) sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8313), de nouveaux progrès ont été enregistrés dans la consolidation de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel, malgré la persistance de difficultés en matière de sécurité. Dans le bassin du lac Tchad, les attaques perpétrées par Boko Haram, notamment contre des installations militaires, se sont multipliées ces derniers mois. Rien qu'au cours de la dernière semaine de décembre, Boko Haram a lancé trois attaques distinctes contre des bases militaires dans les États de Borno et de Yobe au Nigéria, tuant de nombreux soldats, policiers et civils, et saisissant du matériel et des armes. De violents affrontements entre agriculteurs et éleveurs se poursuivent également, quoiqu'à une moindre échelle qu'au premier semestre 2018, heureusement.

La situation en matière de sécurité reste également instable au Sahel. Au Burkina Faso, l'état d'urgence a été décrété dans sept des 13 régions du pays, au nord, à l'ouest et à l'est, alors que les atteintes à la sécurité sont de plus en plus nombreuses. Malgré

une mobilisation massive, les forces de défense et de sécurité du Niger continuent de se heurter à des défis dans l'ouest et le sud du pays. La multiplication des attaques et des enlèvements par des groupes extrémistes accroît les risques en matière de sécurité au Niger, au Bénin et au Togo. L'insécurité croissante fait peser un lourd fardeau sur les gouvernements de la région dans un contexte de forte croissance démographique et d'aggravation du chômage des jeunes. Les mesures d'austérité économique, notamment l'élimination des subventions sur les produits de base dans certains pays, ont également exacerbé les tensions sociales.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour promouvoir les objectifs de stabilisation à long terme de la région, l'UNOWAS continue de collaborer étroitement avec ses partenaires régionaux, y compris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la Commission du bassin du lac Tchad, notamment dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Des progrès louables ont été accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2349 (2017), qui vise à appuyer une réponse régionale à la crise dans le bassin du lac Tchad. Le 30 août, le Conseil des ministres de la Commission du bassin du lac Tchad a adopté une stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. La réunion a eu lieu avant la conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad, tenue les 3 et 4 septembre à Berlin, au cours de laquelle les partenaires se sont engagés à verser plus de 2 milliards de dollars pour aider à répondre aux besoins des plus de 17 millions de personnes touchées par la crise.

Toutefois, un soutien accru est nécessaire pour faire avancer les efforts de stabilisation au Sahel, et je me félicite de l'engagement pris par les partenaires d'apporter 2,4 milliards de dollars pour financer le Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, présenté le 6 décembre à Nouakchott. J'exhorte les gouvernements et les partenaires à veiller à la mise en œuvre rapide de ces indispensables mesures de stabilisation à moyen et à long terme, ainsi qu'au décaissement rapide des fonds afin de répondre aux besoins urgents sur le terrain et de favoriser ainsi la stabilisation, le relèvement et le développement.

Je salue également l'organisation du sommet conjoint des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest le 30 juillet 2018 à Lomé, qui a constitué une avancée importante dans le cadre de la lutte contre les menaces transfrontières en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Un des principaux résultats de ce sommet a été l'affirmation par les chefs d'État et de gouvernement de leur volonté de renforcer la collaboration interrégionale pour lutter conjointement contre les menaces à la paix et à la sécurité, notamment l'extrémisme violent. Ils se sont également engagés à organiser des réunions régulières pour élaborer des mesures de prévention et de gestion pacifique des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Au cours des six derniers mois, une élection présidentielle a été organisée au Mali; des élections régionales et parlementaires ont été organisées en Mauritanie et au Togo, respectivement; et des élections locales ont eu lieu en Côte d'Ivoire. Cependant, en dépit des progrès appréciables accomplis en matière de consolidation de la démocratie dans la région, il faut continuer d'œuvrer au règlement des questions litigieuses concernant les élections pour prévenir et atténuer la violence liée aux élections, ainsi que pour appuyer un dialogue sans exclusive en tant qu'atout essentiel de sociétés ouvertes. Ceci est d'autant plus important qu'au cours des six prochains mois, plusieurs élections aux enjeux élevés se dérouleront dans la région : au Nigéria, au Sénégal, en Mauritanie et au Bénin.

Au Nigéria, les tensions sont élevées à l'approche des élections présidentielle et parlementaires du 16 février et des élections des gouverneurs et des membres des assemblées des États du 2 mars. Cependant, la perspective de la tenue d'élections pacifiques et crédibles s'est améliorée après la signature de l'accord national de paix le 11 décembre à Abuja. Au cours des prochaines semaines, je continuerai de dialoguer activement avec toutes les parties prenantes au Nigéria, en particulier le Comité national de paix, notamment en organisant des forums pour la paix dans un certain nombre d'États clefs tels que Bénoué, Rivers, Kaduna et Kano. Il pourrait s'en ajouter quelques autres.

Plusieurs pays de la région restent également aux prises avec des problèmes liés à la justice et aux droits de l'homme. Je suis particulièrement préoccupé par les allégations de violations des droits de l'homme par les forces de sécurité, ainsi que par la réapparition croissante des groupes d'autodéfense, dont les actes alimentent les tensions intercommunautaires dans certains pays. Si les opérations de sécurité doivent être menées dans le plein respect du droit international humanitaire, du

droit des droits de l'homme et du droit des réfugiés, les acteurs non étatiques doivent également être tenus pour responsables de tous les crimes qu'ils commettent.

Comme cela est réaffirmé dans l'étude conjointe menée récemment par l'ONU et la Banque mondiale, intitulée *Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents*, la marginalisation des femmes reste une cause et une conséquence de l'instabilité et des conflits. Durant l'examen annuel des progrès accomplis en Afrique de l'Ouest et au Sahel dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, la discrimination à l'égard des femmes et leur marginalisation dans les processus politiques ont été une fois de plus mises en exergue. Durant cet événement, qui s'est déroulé le 26 novembre à Praia, au Cabo Verde, il a par exemple été souligné que les femmes représentent moins de 15 % des parlementaires dans plusieurs pays de la région. Mon bureau continuera de collaborer avec tous les acteurs régionaux pour renforcer le rôle des femmes dans la région.

Le prochain cycle d'élections dans la région sera un test décisif pour la consolidation des acquis démocratiques. La création d'un environnement propice au plein respect des droits de l'homme sera essentielle à la réussite de ces élections et au maintien de la stabilité dans la région. En outre, la préparation des élections en appuyant un dialogue sans exclusive et les capacités nationales en matière de prévention des conflits restera une priorité pour la région et mon bureau.

Le nombre croissant d'attaques et la sophistication croissante des tactiques employées par les groupes extrémistes risquent de miner notre action collective dans la région. Les solutions militaires, si elles sont nécessaires, ne sont pas suffisantes. J'encourage tous les acteurs à organiser des interventions holistiques fondées sur le respect des droits de l'homme et les besoins socioéconomiques des populations des zones touchées. Nous devons, sur la base d'approches inclusives fondées sur l'appropriation nationale, continuer de travailler avec acharnement pour remédier aux lacunes en matière de gouvernance, à l'extrême pauvreté et au manque de développement, qui alimentent et prolongent les conflits armés et l'extrémisme.

Enfin, je puis assurer au Conseil que l'UNOWAS reste déterminé à travailler avec toutes les parties prenantes dans la région afin de promouvoir la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je suis

certain que nous pouvons continuer de compter sur l'appui du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire salue l'organisation de la présente séance d'information relative à la présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2018/1175). Elle félicite M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOWAS, pour la qualité de son exposé, qui éclaire le Conseil sur les dynamiques politiques et économiques régionales, ainsi que sur les menaces sécuritaires qui impactent la paix et stabilité.

La Côte d'Ivoire prend note avec un grand intérêt des évaluations et recommandations du Secrétaire général sur la situation actuelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle relève avec satisfaction que la situation politique reste globalement stable. La sous-région ouest-africaine connaît également, dans son ensemble, une situation socioéconomique favorable, avec une prévision de croissance économique moyenne de 2,9% en 2019.

Les tendances économiques et sociales actuelles sont porteuses d'espoir et s'inscrivent dans des processus irréversibles de transformation profonde des sociétés en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en dépit des obstacles qui persistent à la réalisation des objectifs de développement durable. Mon pays est d'avis que les dividendes de cet environnement économique sous-régional globalement encourageant devront faire l'objet d'une redistribution des fruits de la croissance à travers la création d'emplois pour les jeunes, la promotion d'activités génératrices de revenus et des projets à impact rapide pour les femmes.

S'agissant des tendances en matière de gouvernance politique et démocratique, mon pays note avec appréciation une stabilité politique sous-régionale, qui ne saurait toutefois occulter la nécessité de poursuivre les efforts en cours en vue de consolider l'ancrage de la démocratie et de la bonne gouvernance. À cet égard, la Côte d'Ivoire salue le travail remarquable effectué par M. Chambas dans le cadre de ses missions de médiation et de bons offices. Ces missions, menées en parfaite coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les acteurs de la société civile, sont en parfaite conformité

avec les principes de la diplomatie préventive prônée par le Conseil.

Au regard des importantes échéances électorales prévues en 2019 et de la persistance des tensions politiques dans certains États de la sous-région, mon pays encourage vivement le Chef de l'UNOWAS à intensifier ses missions de médiation et de bons offices dans les pays concernés, en relation avec la Commission de la CEDEAO. Cette institution sous-régionale a donné la pleine mesure de ses capacités en matière de prévention et de gestion des crises internes à l'occasion de ses interventions successives en Guinée-Bissau, au Mali, au Burkina Faso et en Gambie. La Côte d'Ivoire exhorte donc l'UNOWAS à soutenir davantage les efforts déployés par la CEDEAO, qui dispose d'un avantage comparatif dans le suivi et l'appui aux processus politiques de sortie de crise. Elle l'invite également à renforcer les capacités régionales de résilience aux conflits, condition indispensable pour consolider la paix et la stabilité dans la sous-région.

Sur le plan sécuritaire, ma délégation note avec préoccupation la persistance des menaces à la paix et à la stabilité sous-régionales causée par le développement du terrorisme et de l'extrémisme violent. À cet égard, le rapport du Secrétaire général constate un regain d'activisme de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et l'extension des attaques terroristes à des pays comme le Burkina Faso et le Niger. Les groupes terroristes actifs dans la région exploitent de plus en plus les vulnérabilités locales, notamment les tensions entre éleveurs et agriculteurs et les conflits intercommunautaires, notamment dans les zones où les États ont du mal à assurer pleinement leurs fonctions régaliennes. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire est d'avis que la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest et au Sahel doit s'inscrire dans une approche holistique coordonnée, axée sur le renforcement des réponses sécuritaires sous-régionales et le soutien aux initiatives de développement permettant d'aborder les causes profondes de l'instabilité, telles que la pauvreté et le chômage.

S'agissant des réponses sécuritaires, la Côte d'Ivoire appelle à un soutien financier et logistique accru de la communauté internationale à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et à la Force multinationale mixte, qui représentent un modèle vertueux d'appropriation par les pays de la région de leur sécurité collective. En outre, elle rappelle la nécessité

d'une coordination entre la Force conjointe du G5 Sahel, la Force multinationale mixte et les autres forces en présence, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et l'opération Barkhane. La Côte d'Ivoire estime, par ailleurs, que des financements prévisibles et durables à partir des contributions obligatoires à l'Organisation des Nations Unies auraient des incidences positives sur l'efficacité et la pérennité de ces forces.

Pour mon pays, les réponses sécuritaires actuelles doivent être accompagnées de stratégies de développement visant à traiter les causes structurelles des conflits et à répondre aux demandes sociales pressantes des populations. À cet égard, mon pays appelle la communauté internationale à soutenir les programmes de développement économique et social inclusif, notamment dans la région du Sahel, où les jeunes, en proie à la pauvreté et au chômage, deviennent plus sensibles à la rhétorique radicale et aux offres de recrutement des groupes armés. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire réitère son soutien à l'Alliance pour le Sahel, ainsi qu'au Programme d'investissements prioritaires 2019-2021 du G5 Sahel, pour lequel 2,4 milliards d'euros ont pu être mobilisés lors de la table ronde tenue le 6 décembre 2018 à Nouakchott, en Mauritanie. Mon pays salue également la mise en place du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, dont l'ambition est d'intensifier et de mieux coordonner l'appui aux États de la région, dans leurs efforts de réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour une prospérité partagée et un environnement sécurisé au Sahel.

À ce stade, permettez-moi de souligner, Monsieur le Président, que la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale œuvrent en ce moment à l'organisation d'une possible visite du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire, afin de s'enquérir de la situation dans la région et d'appuyer les efforts du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), car mon pays reste convaincu qu'en dépit de la complexité des défis à relever, l'UNOWAS demeure un outil important de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère ses encouragements au Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à poursuivre ses efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son excellent exposé.

Le rapport du Secrétaire général (S/2018/1175) porte sur un éventail large et impressionnant de questions. Nous souhaitons faire des observations sur quelques-unes d'entre elles qui, selon nous, revêtent une importance particulière.

Premièrement, nous avons besoin d'une coordination internationale solide, élément clef du succès. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a signalé, la coopération entre les membres du système des Nations Unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission du bassin du lac Tchad, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et les organisations sous-régionales est fondamentale pour assurer le succès. À chaque fois qu'elle le peut, l'Allemagne contribue de sa propre initiative à la réalisation de cet objectif. Le Représentant spécial, M. Chambas, a mentionné la Conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad, tenue à Berlin en septembre 2018, que nous avons organisée avec le Nigéria, la Norvège et l'Organisation des Nations Unies, et au cours de laquelle des annonces de contributions de 2 milliards de dollars ont été faites. La Conférence a démontré la pertinence du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et a contribué à la mise en œuvre de la résolution 2349 (2017). La coopération régionale transfrontalière est également un élément clef du succès. Nous nous félicitons de l'adoption de la stratégie de stabilisation régionale de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Union africaine, une stratégie qui sera essentielle pour une future coopération.

Deuxièmement, il faut se concentrer de façon stratégique et globale sur la prévention des crises. Nous avons besoin du développement durable de long terme, sur les plans économique, social et environnemental et après les transitions et les retraits des missions. Cela signifie aussi l'utilisation efficace de la Commission de consolidation de la paix en tant qu'organe consultatif du Conseil. Je voudrais faire part de quelques réflexions à ce sujet.

L'Allemagne est l'un des plus grands bailleurs de fonds aux activités de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de développement au sein du système des Nations Unies. Nous appuyons fermement les efforts faits par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

et par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, afin de soutenir les initiatives africaines pour la pérennisation de la paix régionale. Nous saluons en particulier la démarche globale qui a été choisie, à savoir une combinaison des différents outils dont nous disposons – la médiation, les processus de réforme, les droits de l'homme et l'appui à des élections transparentes, crédibles et pacifiques –, tout en exhortant les États à veiller à ce que les principes démocratiques fondamentaux et les conditions préalables soient respectés.

Les armes légères et de petit calibre constituent une autre préoccupation car elles sont trop largement répandues dans la région. Nous devons y contrer efficacement leur prolifération. Nous appuyons les initiatives régionales qui visent à atteindre ce même objectif. C'est pourquoi nous fournissons un soutien global au contrôle des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest, ce qui fait partie de notre coopération stratégique avec la CEDEAO et du renforcement des capacités locales au Mali, au Niger et au Nigéria.

S'agissant de la clôture réussie des missions au Libéria et en Côte d'Ivoire, évoquée par le Représentant spécial, M. Chambas, nous pensons qu'elles peuvent être des modèles pour les transitions et retraits futurs, mais, dans le même temps, nous devons prendre en considération le développement durable à long terme, le respect des droits de l'homme et la stabilisation. Les dividendes de la paix que nous avons obtenus en clôturant de telles missions des Nations Unies doivent être utilisés pour renforcer simultanément les mesures de prévention des crises. À cet égard, nous défendons l'utilisation efficace de la Commission de consolidation de la paix en tant qu'organe consultatif du Conseil. La mission commune de l'UNOWAS et de la Commission au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Gambie en octobre 2018 en constitue un exemple. L'Allemagne est l'un des plus grands bailleurs de fonds au Fonds pour la consolidation de la paix et elle encourage les États Membres à contribuer à son budget.

Ma dernière observation au sujet de la prévention des crises, c'est que, comme l'a signalé le Représentant spécial, nous sommes également préoccupés par l'insuffisance dans certains cas de la participation effective de la société civile et de l'opposition aux processus démocratiques. Nous nous inquiétons aussi de l'arrestation de défenseurs des droits de l'homme et des violations de la liberté d'expression et de réunion dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique

centrale. Nous serions très intéressés par les vues du Représentant spécial sur la façon dont il va aborder ces questions dans ses futurs travaux.

Troisièmement, la promotion et la protection des droits de l'homme font partie intégrante de cet effort global de prévention. Les opérations de lutte contre le terrorisme doivent également être conformes au droit international humanitaire et au droit international relatif aux droits de l'homme. Nous condamnons fermement tous les attentats perpétrés par les organisations terroristes, en particulier par Boko Haram, et nous sommes préoccupés par les attaques de plus en plus complexes et coordonnées dans la région, comme l'a mentionné le Représentant spécial. Toutes les initiatives en matière de sécurité doivent se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Comme l'étude du Programme des Nations Unies pour le développement intitulée *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs* l'a montré, les violations des droits de l'homme par les forces de sécurité constituent l'un des moteurs de l'extrémisme, ce qui est particulièrement préoccupant. Qu'il me soit permis de présenter quelques exemples concrets à cet égard.

Les États-Unis et l'Allemagne ont lancé une initiative au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, qui vise à contrer l'utilisation de drones par les terroristes. L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions ciblées par cette initiative. Nous nous félicitons vivement des initiatives régionales de riposte à la menace terroriste et des efforts faits pour surmonter les difficultés. Les exemples les plus récents sont la Force multinationale mixte dans la région du lac Tchad, la Cellule régionale du Groupe de cinq pays du Sahel de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et le Sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, tenu à Lomé en juillet 2018. Ce sont là de très bons exemples de mesures allant dans la bonne direction.

Quatrièmement, nous voudrions aussi souligner ce dont a parlé le Représentant spécial du Secrétaire général, à savoir les effets néfastes des changements climatiques et écologiques sur la stabilité en Afrique de l'Ouest, au Sahel et dans la région du lac Tchad. C'est pourquoi il nous faut redoubler d'efforts et saluer le travail qu'effectue l'UNOWAS pour évaluer les risques de sécurité liés au climat en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous estimons nous aussi que le Conseil

doit en tenir compte et assurer un suivi approprié. Nous félicitons l'UNOWAS pour l'achèvement de la première étape de l'analyse des risques liés au climat, dans la droite ligne de la déclaration présidentielle S/PRST/2018/16 adoptée l'année dernière. Les changements climatiques et la sécurité sont intimement liés et les maigres ressources, l'eau et la terre donnent lieu à des rivalités. Cela souligne clairement la nécessité pour le Conseil d'examiner les effets des changements climatiques sur la sécurité de façon beaucoup plus structurée. L'ampleur et la multiplication des violences et des conflits entre éleveurs et agriculteurs du fait notamment des effets néfastes du changement climatique est telle que cette question a été considérée comme une source de préoccupation au sommet conjoint CEDEAO-CEEAC organisé l'année dernière à Lomé. Depuis 2005, l'Allemagne s'emploie activement à fournir un appui à la Commission du bassin de lac Tchad dans les domaines du développement organisationnel et de la gestion des cours d'eau transfrontières.

Mon dernier point concerne la situation particulièrement préoccupante des femmes et des filles, ainsi que des jeunes, qui sont victimes d'enlèvements, de détentions arbitraires et de violences sexuelles par les groupes extrémistes, comme l'ont souligné le Secrétaire général dans son rapport et le Représentant spécial dans son exposé. Les femmes et les filles sont particulièrement menacées par les groupes extrémistes. Un bon exemple de la manière de contrer ce phénomène a été, à notre avis, la visite conjointe effectuée par la Vice-Secrétaire générale Amina Mohamed et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine au Sahel, Bineta Diop, au Soudan du Sud, au Nigéria et au Tchad en juillet 2018, qui était axée sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous souhaiterions entendre l'Envoyé spécial du Secrétaire général nous faire part de ses réflexions sur la suite à donner à cette visite. Il faut que les femmes participent à toutes les phases des processus et activités de médiation et de règlement des conflits. C'est particulièrement vrai pour les mécanismes locaux, et nous nous accueillerions avec satisfaction toute activité supplémentaire de l'UNOWAS à cet égard.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour son intervention, comme toujours très éclairante.

L'UNOWAS constitue un outil précieux pour permettre aux Nations Unies de jouer leur rôle dans le

domaine de la prévention des conflits, mais également de la consolidation de la paix, conformément à la vision du Secrétaire général en faveur d'une action qui, pour être durablement efficace, doit porter sur l'ensemble du continuum de paix. Nous souhaitons que l'examen stratégique annoncé au cours des prochains mois soit l'occasion de veiller à ce que l'UNOWAS bénéficie bien de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Prévenir les crises plutôt que les guérir constitue le meilleur moyen d'éviter des souffrances, bien sûr, mais également de réaliser des économies collectives.

Je voudrais d'abord faire quelques remarques sur la réponse aux crises immédiates. La dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest constitue un développement alarmant qui doit continuer de nous mobiliser. C'est le cas au Sahel tout d'abord, où la menace terroriste s'étend géographiquement et s'accompagne d'un accroissement dangereux des tensions intercommunautaires, au centre du Mali mais désormais aussi dans le nord-est du Burkina Faso. C'est également le cas autour du bassin du lac Tchad, où la recrudescence des attaques de Boko Haram menace à nouveau certains territoires récemment libérés de son emprise. La réponse à ces menaces et à ces crises repose à chaque fois sur une approche intégrée, combinant efforts sur les volets politique, sécuritaire et du développement. C'est un point que nous avons souvent répété, parce qu'il est essentiel.

Au Sahel, la France est engagée pour accompagner la mise en œuvre par les parties maliennes de l'accord de paix, ce qui passe, à court terme, par la mise en œuvre d'ici le mois de mars prochain des mesures prioritaires identifiées par la résolution 2423 (2018). La France est engagée pour participer à la lutte contre les groupes terroristes, à travers l'opération Barkhane mais également à travers notre soutien à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, ainsi que pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, à travers la mobilisation de l'Alliance pour le Sahel pour apporter une aide plus rapide, mieux coordonnée et plus ciblée aux populations les plus vulnérables. Dans le bassin du lac Tchad, davantage doit être fait pour soutenir une mobilisation continue des États de la Force multinationale mixte et s'assurer que son action soit conduite selon des modalités qui lui assurent le plein soutien des populations. Les Nations Unies ont un rôle central à jouer pour aider les États de la région à définir des réponses adéquates et cohérentes sur tous ses aspects. Un travail doit être mené à brève échéance afin de s'assurer que les moyens mis en œuvre

par le système des Nations Unies sur le terrain sont bien en phase avec les besoins des pays les plus touchés par les violences actuelles. Ce travail nous semble particulièrement urgent et nécessaire dans le cas du Burkina Faso.

Au-delà de notre mobilisation sur ces foyers de crise, il importe plus que jamais de préserver les fondamentaux de la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Et je voudrais souligner trois messages principaux à ce titre.

Cela passe tout d'abord par la tenue de processus électoraux crédibles, transparents et inclusifs, comme le Représentant spécial vient de nous le rappeler. Au Nigéria, nous nous félicitons de l'engagement pris par l'ensemble des acteurs à respecter le résultat des urnes et à s'abstenir de toute violence, dans le cadre du travail de prévention réalisé par les acteurs de la région et par l'UNOWAS. En Guinée-Bissau, il est essentiel que les autorités respectent cette fois-ci leur engagement à organiser les élections législatives le 10 mars prochain, comme demandé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et par le Conseil. Dans d'autres pays, comme le Togo et comme la Guinée, il est important que les concertations entre l'ensemble des acteurs se poursuivent afin de renforcer l'inclusivité et l'acceptabilité des processus électoraux à venir. Une attention toute particulière doit enfin être apportée au renforcement de la représentation des femmes dans les sphères de responsabilité, qui est aujourd'hui loin d'être satisfaisante dans les pays de la région.

Le respect des droits de chacun et la lutte contre l'impunité sont également un facteur essentiel de stabilité. Les multiples exactions commises contre les populations civiles dans les diverses zones de conflit de la région ne doivent pas rester sans réponse, quels que soient ceux qui en sont à l'origine. Les processus de justice transitionnelle en cours, notamment au Mali et en Gambie, doivent être menés à leur terme pour créer les conditions d'une réconciliation qui soit durable. La protection des enfants dans les conflits doit faire l'objet de toute notre attention et l'UNOWAS a indiscutablement un rôle à jouer pour suivre cette question. La stabilité va également de pair avec l'accompagnement dans la durée des pays en sortie de crise. Et la poursuite de la mobilisation de la communauté internationale en faveur du Libéria, au lendemain de la fermeture de la Mission des Nations Unies au Libéria, est notamment essentielle pour assurer le succès de la transition démocratique remarquable qui s'y est déroulée il y a tout juste un an.

Je conclurai mon intervention, comme le représentant de l'Allemagne avant moi, en soulignant que le lien entre climat et sécurité se matérialise de plus en plus clairement dans les pays du Sahel. Les effets des changements climatiques y créent des tensions sur les ressources, avec un impact direct sur les populations. Or, la gestion durable de ces ressources, telles que l'eau ou les terres arables, est une des conditions essentielles pour le maintien de la stabilité dans une zone comme le Sahel, marquée par des vulnérabilités politiques et sociales. La mise en œuvre des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ainsi que l'instauration d'un dialogue régional autour des questions climatiques et environnementales revêtent, à cet égard, un caractère essentiel. C'est tout l'enjeu de la réunion de la Commission climat pour la région du Sahel qui se tiendra début février à Niamey. L'UNOWAS a toute sa place pour apporter un soutien actif à cette dynamique.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Chambas, de son exposé d'aujourd'hui, qui souligne clairement les domaines où il y a eu des progrès et les défis immenses qui subsistent en Afrique de l'Ouest.

Nous attachons de l'important au travail que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) effectue à l'appui de la paix et de la sécurité internationales et pour promouvoir la liberté et la bonne gouvernance dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous rendons hommage aussi aux milliers de membres des forces de sécurité et de soldats de la paix pour les sacrifices qu'ils consentent chaque jour afin de créer une région plus prospère et plus stable. À cet effet, je soulignerai quelques priorités fondamentales qui, à notre sens, méritent l'attention de l'UNOWAS et du Conseil durant les mois qui viennent.

Au Sahel, nous partageons les préoccupations du Représentant spécial concernant l'intensification des violences intercommunautaires, la montée de l'insécurité le long des frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger, la prévalence et la persistance des activités terroristes et criminelles partout dans la région, et les allégations de violations des droits de l'homme par les groupes armés non étatiques et les forces de sécurité.

Nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général concernant la complexité des capacités organisationnelles et l'influence croissantes des groupes extrémistes violents dans certaines régions du Sahel. Seuls la promotion de la bonne gouvernance,

la lutte contre les causes profondes de l'instabilité, la création de perspectives économiques, le respect des droits de l'homme et le renforcement de la sécurité permettront à la région de faire des progrès durables en vue de relever ces défis. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'intensification des troubles dans le centre du Sahel, qui sont en partie dus à l'insuffisance des ressources. Nous craignons qu'au fil du temps, les communautés locales ne se mettent à envisager ces différends sous un angle ethnique. Dans ce contexte, nous notons avec satisfaction que l'UNOWAS a achevé récemment son étude sur le pastoralisme et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et nous nous réjouissons à la perspective de coordonner nos efforts avec ceux que l'UNOWAS déploie pour intégrer les conclusions de cette étude dans les activités de l'ONU dans la région.

Le Mali, qui est situé au centre de la région, fait face à des problèmes bien particuliers sur le plan politique et de la sécurité et en ce qui concerne l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Nous appelons à nouveau les parties à cet Accord à faire des progrès dignes de ce nom dans les mois à venir. Nous espérons notamment qu'ils mettront en œuvre les mesures énoncées dans la résolution 2423 (2018). À l'avenir, nous ne pouvons pas et ne devons pas accepter la réticence que les parties ont manifestée par le passé à appliquer pleinement et rapidement l'Accord issu du processus d'Alger. Les enjeux sont très élevés, tant pour le peuple malien que pour la région, et le Conseil de sécurité doit envisager d'utiliser tous les outils à sa disposition, y compris les sanctions, contre ceux qui font obstacle à la mise en œuvre de l'Accord.

Dans le bassin du lac Tchad, la situation humanitaire et en matière de sécurité demeure préoccupante. Le manque d'accès humanitaire à une grande partie de la région continue à faire des ravages considérables au sein des populations qui ont besoin d'aide, notamment les femmes et les enfants. Même si des progrès ont été accomplis dans la région en matière de coordination des efforts de lutte contre Boko Haram et le groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », il ne fait aucun doute que ces groupes extrémistes violents constituent toujours une grave menace.

Enfin, nous continuons de concentrer notre attention sur les élections nationales prévues en février, qui serviront de test critique de la démocratie au Nigéria et dans l'ensemble de la région. Les États-Unis continuent d'appuyer l'objectif annoncé par le Nigéria,

à savoir organiser des élections libres et régulières, dans la paix et la transparence, qui reflètent la volonté du peuple nigérian. Nous aidons le pays à renforcer ses institutions et processus démocratiques grâce à des efforts diplomatiques, à une forte mobilisation du public, les jeunes et la société civile, et à des programmes axés sur la démocratie et la gouvernance.

Dans la perspective des élections prévues en février, nous partageons bon nombre de préoccupations exprimées par les observateurs nigériens et nos partenaires internationaux concernant le climat politique et les principaux facteurs de risque. Plus précisément, nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'actes d'intimidation et d'esprit partisan de la part des forces de sécurité, de détérioration des conditions de sécurité, d'incapacité des personnes déplacées ou des personnes handicapées à participer au scrutin et du risque que les pratiques généralisées d'achat de votes portent atteinte à l'intégrité du processus électoral. Nous exhortons les autorités nigérianes, les partis politiques, la société civile et les notables locaux à remédier à ces risques en amont des élections de février et à garantir la tenue d'élections véritablement libres et régulières, dans le calme et la transparence.

Vingt ans après le retour du pays à un régime démocratique, les prochaines élections offrent aux Nigériens l'occasion de définir l'avenir de leur pays et de renforcer son rôle de chef de file en matière de démocratie en Afrique.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et de l'exposé édifiant du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, sur les activités importantes du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Comme le Représentant spécial l'a indiqué, en dépit des progrès réalisés en matière de consolidation de la démocratie et de l'état de droit, malheureusement, l'insécurité et les tensions politiques persistent dans la région. Cela est aggravé par une situation humanitaire tragique, notamment dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad, du fait des activités des groupes terroristes, de la criminalité transnationale, des affrontements pour le contrôle des ressources naturelles et de la présence limitée de l'État, entre autres facteurs.

Le Pérou est convaincu que face à ces défis, il faut adopter une approche multidimensionnelle, intégrée et à long terme pour s'attaquer aux causes profondes du

conflit. Dans ce contexte, nous voudrions mettre en exergue trois domaines dans lesquels l'UNOWAS est appelé à jouer un rôle central dans les mois à venir.

Premièrement, en ce qui concerne l'accompagnement électoral et l'action préventive, nous voudrions mettre l'accent sur les activités de surveillance et d'alerte rapide relativement à la situation politique dans la région, qui sont complétées par la médiation et les bons offices. À notre avis, ces capacités doivent continuer à être renforcées et améliorées. Dans cette perspective, nous notons avec intérêt le rôle que l'UNOWAS sera appelé à jouer lors des élections à venir en Guinée, en Guinée-Bissau, au Bénin, au Nigéria et au Sénégal, dans le cadre d'un processus transparent et inclusif, avec la pleine participation des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, en matière de coopération régionale, nous soulignons l'avantage comparatif de l'UNOWAS en vue de la formulation d'une vision et d'un plan d'action au niveau régional pour lutter contre des fléaux communs comme le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité organisée. Nous notons avec satisfaction que ces efforts vont de pair avec une coordination efficace avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres organisations sous-régionales et bureaux des Nations Unies. Nous nous félicitons également des conseils fournis par l'UNOWAS en ce qui concerne les réformes nécessaires dans le secteur de la sécurité, les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants et la promotion du dialogue au niveau local.

Troisièmement, en ce qui concerne la promotion du développement, nous estimons que pour instaurer une paix pérenne, il faut tenir compte des liens mutuels qui existent entre la paix, la justice et le développement, ce qui permet de créer des institutions solides et transparentes. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra s'attaquer efficacement aux causes profondes du conflit, conformément aux objectifs de développement durable. Dans cette perspective, nous nous félicitons de la priorité que l'UNOWAS accorde à la promotion d'un développement durable et sûr dans la région. Nous soulignons l'attention que ce Bureau porte en particulier aux conflits intercommunautaires découlant des changements climatiques et à des études intersectorielles sur ce sujet. Dans le même temps, nous voudrions mettre l'accent sur son rôle de chef de file dans la mise

en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, telle que définie dans la résolution 2391 (2017).

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre ferme appui au rôle de l'UNOWAS et encourager la communauté internationale à continuer de coopérer étroitement avec le Bureau régional et le Représentant spécial du Secrétaire général dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour instaurer une paix pérenne en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé très instructif sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et sur l'évolution de la situation dans la région. Je voudrais faire quelques observations.

De graves problèmes de sécurité persistent dans plusieurs pays de la région, notamment une recrudescence des activités transfrontalières de groupes terroristes et un retrait des autorités étatiques des zones périphériques. Face à la détérioration de la situation en matière de sécurité au Burkina Faso, la communauté internationale doit prendre des mesures fermes et apporter son concours aux autorités locales dans leur lutte contre les groupes terroristes, qui continuent d'étendre leurs activités dans la région du Sahel.

Nous condamnons fermement les attentats terroristes violents ainsi que les affrontements intercommunautaires dans les régions du nord du Burkina Faso. Nous appelons en outre tous les habitants de la région à unir leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la réconciliation nationale. Nous encourageons les autorités locales à poursuivre les réformes du secteur de la sécurité et à créer des conditions propices à une paix pérenne et au développement durable.

Nous notons avec satisfaction que dans la région, les élections se sont déroulées en général dans le calme. Toutefois, les périodes précédant et suivant les élections ont souvent été marquées par des protestations et des différends antagonistes. Par conséquent, nous appelons les autorités et les parties prenantes nationales à œuvrer de concert pour instaurer un climat propice à la tenue, en 2019, d'élections pacifiques, inclusives et crédibles au Bénin, au Tchad, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie, au Nigéria et au Sénégal.

La sous-représentation persistante des femmes aux hautes fonctions de l'État en Afrique de l'Ouest et au Sahel est préoccupante. Par conséquent, nous

prions instamment les gouvernements de la région de redoubler d'efforts, conformément à leurs engagements nationaux et régionaux, pour favoriser l'autonomisation des femmes et leur inclusion dans la vie politique, les processus de prise de décisions et les fonctions de direction et promouvoir un développement inclusif tenant compte de la problématique femmes-hommes.

La Pologne aide les pays de la région du Sahel à s'attaquer aux problèmes de sécurité. Le mois dernier, mon pays a donc remis son premier lot de munitions aux forces armées tchadiennes à titre d'appui à la contribution du Tchad à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

L'impact des changements climatiques sur la dynamique des conflits dans le bassin du lac Tchad et certaines parties du Sahel, comme l'a mentionné le Représentant spécial, est grave. À cet égard, nous appelons les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à élaborer un cadre régional, conformément à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, afin de répondre de manière proactive aux menaces actuelles et pressenties posées par les changements climatiques. La Pologne tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes les parties pour l'engagement qu'elles ont pris en préparation de la vingt-quatrième Conférence des Parties qui se tiendra à Katowice. Nous pensons que le multilatéralisme et la coopération nous permettront de résoudre les problèmes ensemble, de trouver des solutions et de parvenir à un consensus pour le bien commun.

Les défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont complexes et multidimensionnels et exigent une approche soutenue et holistique de la part de toutes les parties prenantes. À cet égard, nous saluons l'engagement des gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, du G5 Sahel, de l'Union du fleuve Mano, de la Commission du golfe de Guinée et de la Commission du bassin du lac Tchad, en coopération avec l'UNOWAS. Nous saluons également les efforts déployés par le Conseiller spécial pour le Sahel, M. Ibrahim Thiaw, pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dans le cadre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Enfin et surtout, je tiens à exprimer ma gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, ainsi qu'au personnel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le

Sahel pour leurs efforts constants en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation tient à saluer et remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) M. Mohamed Ibn Chambas, pour son exposé détaillé.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saluer au nom de mon pays les progrès et les résultats positifs que nous constatons en Afrique de l'Ouest.

Nous nous félicitons de l'appui et des efforts que l'UNOWAS et d'autres entités régionales et internationales continuent d'apporter à la région en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix, d'alternance démocratique, de respect des droits de l'homme, d'inclusivité, de participation des femmes aux processus politiques, sociaux et économiques et à l'ordre constitutionnel. Les défis auxquels la région est confrontée sont importants, mais la grande volonté de les relever et l'engagement politique sérieux des acteurs nationaux et régionaux, soutenus par la communauté internationale, nous donnent à penser qu'à long terme, nous tous ceux qui luttent pour la paix prévaudront.

Nous traversons une période très difficile et critique en raison des conditions de sécurité précaires et de l'instabilité au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria. Dans cette région, les groupes terroristes, en particulier Boko Haram, multiplient leurs attaques aveugles contre les civils et les militaires. Malgré l'augmentation des opérations militaires dans le nord et l'est du Niger, des incidents violents se produisent quotidiennement, ce qui pose des défis permanents aux forces de défense et de sécurité. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ne cessent de s'aggraver malgré les appels continus à la collaboration de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de l'UNOWAS avec les responsables de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité dans les régions touchées afin d'établir des mécanismes efficaces de prévention, de médiation et de règlement des conflits qui permettraient de résoudre cette dimension nouvelle de paix et de sécurité dans la région.

Il convient de souligner que la situation humanitaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel reste préoccupante, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire et les déplacements forcés dans le bassin du lac Tchad, où de nombreuses personnes

vivent dans des conditions inhumaines. La communauté internationale doit redoubler d'efforts et accroître sa contribution au plan d'aide humanitaire pour le bassin du lac Tchad d'ici à 2019 afin d'aider les populations les plus vulnérables et de juguler l'épidémie de choléra qui continue à tuer depuis 2010. Comme on pouvait s'y attendre, les activités terroristes sont à la fois la cause et la conséquence de cette situation désespérée.

La Guinée équatoriale appuie fermement la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son plan d'appui, et se félicite du lien que cette stratégie établit entre les domaines politique et sécuritaire et les dimensions humanitaires. C'est pourquoi nous pensons que les initiatives régionales comme le lancement officiel du programme de désarmement, de démobilisation, et de réinsertion socio-économique et la signature le 30 octobre à Niamey entre le Secrétaire permanent du Groupe de cinq pays du Sahel et l'Alliance pour Sahel d'un protocole de partenariat fixant le cadre de la collaboration et des mobilités opérationnelles pour mettre en œuvre des projets communs avec célébrité et souplesse sont des progrès importants.

La lutte contre la piraterie et la criminalité maritime est l'une des priorités de la politique de sécurité régionale de mon pays. C'est pourquoi, le mois prochain, au cours de notre présidence, nous lancerons un débat sur la criminalité transnationale organisée en mer. Toutefois, nous voudrions saisir cette occasion pour saluer le travail efficace que votre bureau, en collaboration avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies telles que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, accomplit dans le golfe de Guinée dans ce domaine. Dans le même ordre d'idées, mon pays a l'intention de conduire très prochainement, avec la Côte d'Ivoire, une mission officielle du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest pour appuyer les efforts que votre bureau déploie dans le cadre du règlement des conflits et de la consolidation de la paix dans cette région.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé. Récemment, la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été généralement stable, et un certain nombre de pays de la région ont enregistré des progrès dans leurs processus politiques. Dans le même temps, les pays de la région sont toujours confrontés à des menaces telles que les activités de groupes extrémistes et terroristes violents, la criminalité organisée transfrontalière et les catastrophes naturelles.

La Chine espère que la communauté internationale renforcera sa coopération et répondra conjointement aux défis sécuritaires de la région. Je voudrais faire les quatre remarques suivantes.

Premièrement, la communauté internationale devrait fournir un appui énergique aux pays de la région dans la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière et les activités des organisations terroristes. La Force multinationale mixte formée par les pays du bassin du lac Tchad et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) sont les réponses indépendantes de la région à ces défis et ses efforts conjoints pour maintenir la sécurité collective, ainsi qu'une importante contribution des États africains à la paix et la sécurité dans la région. La Chine est favorable à ce que l'ONU fournisse l'appui financier nécessaire au G5 Sahel pour rendre opérationnelle la Force conjointe.

Deuxièmement, la communauté internationale doit appuyer les efforts que déploient les organisations régionales et sous-régionales pour jouer le rôle qui leur est propre. Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont confrontés à des difficultés telles que les défis transfrontaliers en matière de sécurité et les besoins humanitaires qui exigent une réponse commune de la part des pays de la région. La communauté internationale doit respecter les aspirations africaines, répondre aux besoins de l'Afrique et appuyer les efforts de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Commission du bassin du lac Tchad pour traiter et résoudre correctement les problèmes régionaux et sous-régionaux.

Troisièmement, la communauté internationale doit s'attaquer aux causes profondes des conflits lorsqu'elle aide les pays de la région à régler les problèmes des points chauds. La communauté internationale doit s'employer en priorité à renforcer les capacités des pays de la région, aider les pays concernés à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2039 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et aider les pays de la région à éliminer, le plus rapidement possible, les causes profondes des conflits afin de parvenir au développement durable.

Quatrièmement, les différents organismes des Nations Unies doivent améliorer leur coordination et créer des synergies. L'UNOWAS doit continuer à travailler conformément à son mandat, renforcer sa collaboration avec tous les acteurs concernés et promouvoir la paix et la stabilité régionales. L'équipe de pays des Nations

Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que d'autres organismes, doivent tirer pleinement parti de leurs atouts respectifs, renforcer la coordination et la coopération avec le Bureau et jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de la région. La Chine continuera d'appuyer les travaux du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, et de l'UNOWAS.

Le renforcement de la coopération avec les pays africains et les autres pays en développement a toujours été une priorité de la diplomatie chinoise. En septembre dernier, lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, la paix, la sécurité et le développement économique, entre autres, ont été identifiés comme des domaines prioritaires pour la coopération sino-africaine à l'avenir. Le Fonds sino-africain pour la paix et la sécurité et le Forum sino-africain sur la sécurité, qui ont été créés par le Forum sur la coopération sino-africaine, ont apporté un soutien actif aux efforts déployés par les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour maintenir la sécurité régionale et combattre le terrorisme, et ils servent de plate-forme importante pour renforcer les échanges entre la Chine et l'Afrique dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Depuis sa création, le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement a fourni un appui financier à un certain nombre de projets africains visant à renforcer les capacités de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. La visite fructueuse du Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, M. Wang Yi, au début du mois, a permis de consolider encore plus les relations amicales entre la Chine et l'Afrique et d'approfondir la coopération axée sur les résultats entre les deux parties. La Chine collaborera avec la communauté internationale pour continuer d'aider l'Afrique à renforcer ses capacités en faveur de la paix et de la sécurité ainsi que du développement socioéconomique, afin que la région parvienne rapidement à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

M. Clay (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour son exposé et pour le travail de son équipe en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ses efforts continuent d'être un rempart précieux contre les forces de l'instabilité dans la région.

Le Royaume-Uni se félicite des progrès dont le Représentant spécial du Secrétaire général a fait état ce matin, mais demeure préoccupé par la situation politique et en matière de sécurité dans une grande partie de la

région. Nombre de nos préoccupations sont reflétées dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/1175), notamment les menaces que font peser des groupes terroristes tels que Boko Haram dans des pays comme le Nigéria et d'autres groupes opérant au Sahel qui font des ravages sur les populations vulnérables et violent systématiquement les droits des femmes.

Comme nous l'avons déjà dit à de nombreuses reprises au Conseil, des actions aussi bien militaires que non militaires sont nécessaires pour faire face à ces menaces. Nous devons comprendre leurs causes profondes et les besoins d'ordre politique, sécuritaire et humanitaire et en matière de développement de la population. Il est essentiel que nous adoptions une approche cohérente à l'échelle du système des Nations Unies pour nous attaquer aux problèmes existants et prévenir toute nouvelle détérioration dans la région.

Je voudrais tout d'abord évoquer la situation dans le bassin du lac Tchad. L'ampleur de cette crise est profonde; le terrorisme conjugué à l'extrême pauvreté et aux changements climatiques a rendu quelque 10 millions de personnes dépendantes de l'aide humanitaire. Plus de 2,4 millions de personnes ont été contraintes d'abandonner leur foyer, et l'épidémie de choléra est la pire que l'on ait connue depuis près d'une décennie. Une réponse régionale à la crise dans le bassin du lac Tchad est indispensable. Nous nous félicitons donc de la collaboration entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, ainsi que du sommet conjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenu en juillet, qui a démontré la détermination des deux organisations à renforcer leur coopération.

Les dirigeants des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad se sont également réunis en décembre afin de renforcer la stratégie de la région pour lutter contre Boko Haram. La coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme est essentielle pour faire face à une menace qui ne respecte pas les frontières. Le Secrétaire général nous rappelle dans son rapport que la coopération entre les groupes terroristes se développe dans la région du Sahel.

Mais on ne peut pas laisser la région gérer seule cette crise. C'est pourquoi le Royaume-Uni a dirigé le processus de rédaction de la résolution 2349 (2017), en 2017, et c'est pourquoi, durant la conférence de haut niveau tenue à Berlin en septembre dernier, le

Royaume-Uni a promis 186 millions de dollars pour appuyer une réponse intégrée à la crise.

Il est indispensable que nous donnions suite au succès de la conférence de Berlin et que la communauté internationale renforce son engagement à s'attaquer aux problèmes de la région, notamment en appuyant la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

Compte tenu de l'importance du Sahel, le Royaume-Uni est en train d'accroître son aide diplomatique, ainsi qu'en termes de défense et de développement à la région. Nous ouvrons de nouvelles ambassades au Niger et au Tchad et renforçons notre présence au Mali. Nous avons déployé des hélicoptères Chinook pour fournir un soutien logistique à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane et nous augmenterons considérablement notre aide au développement de la région au cours des prochaines années.

Le mois dernier, durant la séance d'information du Conseil sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (voir S/PV.8435), nous avons demandé aux acteurs internationaux de veiller à ce que les responsabilités organisationnelles soient clairement définies et à ce que de solides canaux de communication soient établis entre eux. À cet égard, je trouve encourageante l'étroite coopération mise en place entre l'UNOWAS, le Bureau du Conseiller spécial pour le Sahel, la CEDEAO et d'autres. Nous saluons également les efforts déployés par l'UNOWAS ailleurs dans la région et l'étroite participation du Représentant spécial aux efforts nationaux visant à pérenniser la paix, comme par exemple au Libéria et en Côte d'Ivoire.

L'UNOWAS a un rôle déterminant à jouer pour aider les États de la sous-région à organiser des élections, transparentes, ouvertes à tous et dans les délais et pour appuyer les efforts de la CEDEAO et d'autres organisations en vue d'établir les bases structurelles pour prévenir la violence liée aux élections. Avec les élections prévues dans plusieurs pays de la région en 2019, il s'agira d'un thème important de l'année à venir.

Une des forces de l'UNOWAS a été de servir de pont entre les acteurs nationaux et les acteurs régionaux et internationaux. Nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie. Au Burkina Faso, par exemple, la coopération régionale et l'appui international seront indispensables pour faire face à l'instabilité et aux risques qu'elle fait peser sur l'ensemble de la région, et

l'UNOWAS a les compétences requises pour mobiliser cette coopération et la faciliter.

Le Royaume-Uni se félicite également du rôle que le Fonds pour la consolidation de la paix et ses partenaires d'exécution jouent à l'appui de la réconciliation au Burkina Faso et espère que l'ONU continuera de s'engager à utiliser les ressources du Fonds pour appuyer les activités de réconciliation dans la région.

L'UNOWAS a démontré qu'il peut être un partenaire précieux pour les gouvernements et les organisations de la région. Nous attendons avec intérêt de participer au processus d'examen stratégique plus tard cette année pour faire en sorte qu'il soit parfaitement à même de s'acquitter de son mandat.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je souhaite la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas. Nous le remercions de son exposé très utile sur les derniers faits nouveaux survenus dans la région. Nous saluons tous les efforts déployés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans divers domaines ainsi que le travail accompli par le personnel du Bureau pour fournir une assistance technique, notamment électorale, à la région et déployer des bons offices pour réduire les tensions, sans parler du rôle que l'UNOWAS joue pour aider les autorités gouvernementales à relever les divers défis qui se posent dans la région.

Je voudrais aujourd'hui évoquer trois grands sujets, à savoir premièrement, les élections dans la région du Sahel, deuxièmement, la situation en matière de sécurité dans la région et enfin troisièmement, la situation humanitaire et en matière de développement.

En ce qui concerne les élections, plusieurs scrutins ont été organisés dans différents États de la région. Nous nous félicitons des récents efforts des Gouvernements ivoirien, mauritanien et malien pour tenir des élections réussies et transparentes. Ces faits positifs contribuent très certainement au développement et à la stabilité et auront à n'en pas douter des répercussions positives sur la sécurité de la région en général.

Nous saluons le rôle essentiel que jouent l'UNOWAS et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ainsi que l'Union africaine et d'autres organisations internationales, régionales et nationales pour que les processus électoraux se déroulent

de façon satisfaisante et pour fournir l'assistance requise aux États de la région.

Pour ce qui est des élections à venir au Nigéria, au Sénégal et en Guinée-Bissau, nous espérons qu'elles se tiendront dans la transparence et avec la participation de toutes les composantes de la population. Nous invitons le Représentant spécial du Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour relever les défis qui persistent dans certains États de la région afin d'éviter toute tension pendant la période qui précède les élections. L'UNOWAS et le Représentant spécial du Secrétaire général jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie du Secrétaire général dans le domaine de la diplomatie préventive et de la prévention des conflits.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, elle demeure instable en raison des conflits armés et des activités terroristes. Celles-ci ont maintenant dépassé leur cadre traditionnel et se sont étendues à la piraterie maritime, provoquant des pertes de recettes et une détérioration de l'économie de plusieurs États de la région. Le trafic de drogue est également l'un des grands problèmes de la région. Cette question a été abordée par le Conseil de sécurité lors d'une séance le mois dernier (voir S/PV.8433), à l'occasion de laquelle le rôle important de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a été souligné. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2018/1175) sur le rôle joué par l'UNOWAS et l'ONUDC pour aider les États de la région à relever ce défi.

L'instabilité des conditions de sécurité en République du Mali a des répercussions négatives sur l'ensemble de la région, car elle facilite les activités terroristes transnationales et frappe de nombreux États, faisant de nombreuses victimes innocentes parmi les populations civiles. Nous appelons toutes les parties prenantes maliennes à respecter l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015. À cet égard, nous nous félicitons de l'action menée par la Force multinationale mixte pour lutter contre le groupe terroriste de Boko Haram, ainsi que du rôle joué par la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel qui combat elle aussi des groupes terroristes.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration des conditions dans la région, en particulier dans le bassin du lac Tchad, où le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté de 1 million depuis le premier semestre 2018. Nous saluons néanmoins

les efforts des gouvernements et des organisations humanitaires, qui ont contribué au recul de l'épidémie du choléra depuis 2010. La région a toutefois besoin de fonds supplémentaires pour pouvoir mettre en œuvre le plan d'intervention, car seuls 50 % des engagements ont été honorés à ce jour. Nous appelons toutes les parties prenantes de la région à autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin dans le bassin du lac Tchad, en particulier les personnes âgées et les enfants.

Pour terminer, nous réaffirmons notre plein appui aux efforts déployés par l'UNOWAS pour prévenir les conflits, renforcer les capacités des autorités des États de la région et les aider à atteindre leurs objectifs. Ce sont là autant d'éléments qui permettront d'assurer un avenir meilleur à la région et à ses habitants. Nous nous félicitons de la coopération entre les États de la région et l'UNOWAS à ce jour et les appelons à poursuivre leur collaboration durant la période à venir. Nous soulignons également l'appui de l'État du Koweït à la stabilité de la région.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son exposé.

L'Afrique du Sud appuie les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial en matière de diplomatie préventive, de bons offices et de médiation et facilitation politiques dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans la région, comme noté par le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/1175). Toutefois, nous sommes préoccupés par l'instabilité et l'insécurité qui semblent se répandre à d'autres pays de la région et risquent d'avoir des conséquences négatives sur les progrès réalisés ces dernières années pour y instaurer la stabilité.

Cette préoccupation est également partagée par l'Union africaine, en particulier en ce qui concerne les attaques terroristes qui continuent d'être commises dans le nord et le centre du Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria. À cela s'ajoutent la coordination toujours plus étroite entre les groupes terroristes et la montée de la criminalité transnationale organisée, qui inquiètent vivement l'Afrique du Sud, car cela va aggraver l'insécurité dans la région. Il est important que nous nous attaquions également aux causes profondes

du terrorisme afin d'enrayer sa propagation à l'ensemble du continent.

L'Afrique du Sud estime que l'UNOWAS peut jouer un rôle important afin de relever les défis auxquels la région est confrontée, en particulier l'insécurité, l'instabilité et le terrorisme, grâce à l'appui qu'il apporte à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et à ses efforts pour traiter les causes profondes des conflits. À cet égard, la pleine mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est vitale.

Nous sommes fermement convaincus que le travail du Conseil de sécurité doit viser à appuyer les cadres multilatéraux sous-régionaux et régionaux ainsi que le recours au dialogue politique afin de relever les défis auxquels la région fait face. Il est également essentiel que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Union africaine et les structures des Nations Unies coordonnent leurs activités. C'est là la clef d'une approche globale pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région du Sahel, où le terrorisme, les activités extrémistes et l'extrémisme violent font peser de graves menaces sur le développement socioéconomique.

L'appui continu de la communauté internationale au financement de projets d'investissement au Sahel en particulier demeure une priorité. La construction d'écoles et de centres de santé, de même que l'amélioration de l'accès à l'eau, par exemple, peuvent contribuer à empêcher les communautés de tomber sous la coupe des extrémistes.

Enfin, l'Afrique du Sud condamne avec la plus grande fermeté la tentative de coup d'État visant à renverser le Gouvernement démocratiquement élu de la République gabonaise. À cet égard, nous réaffirmons le principe de l'Union africaine, qui condamne tout changement de pouvoir anticonstitutionnel. Nous disons toute notre solidarité vis-à-vis de la région et l'épaulons dans ses efforts pour relever les nombreux défis qu'elle connaît et améliorer la vie de sa population.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2018/1175), qui décrit les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ainsi que les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et fait le point de la situation sur le

terrain. Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de l'exposé éclairant qu'il a présenté au Conseil.

L'Indonésie appuie et salue le travail de l'UNOWAS en Afrique de l'Ouest et au Sahel où il déploie ses bons offices et sa diplomatie préventive. Nous sommes d'avis que, bien que relativement peu médiatisée, la prévention des conflits demeure une responsabilité centrale pour l'ensemble de l'ONU, comme le stipule la Charte des Nations Unies.

Nous estimons que la collaboration de l'UNOWAS avec les gouvernements, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales est d'une importance fondamentale pour s'attaquer aux causes tant immédiates que profondes des conflits dans la région. Cela dit, je voudrais évoquer trois points qui me semble pertinents s'agissant de la stabilité et d'une paix durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Premièrement, l'Indonésie se félicite des faits nouveaux positifs en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment les élections et les progrès en matière de réconciliation nationale et de dialogue politique dans de nombreuses parties de la région. Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'élections pacifiques et transparentes pour jeter les bases de la consolidation de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'efficacité du Gouvernement dans la fourniture des services publics.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par la menace que les groupes terroristes et les réseaux criminels continuent de faire peser sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport. Comme le suggère le rapport, les capacités d'organisation des groupes extrémistes violents sont de plus en plus sophistiquées et l'ampleur de leurs activités est de plus en plus grande. Le nombre de victimes civiles et militaires a également augmenté. Il importe donc que nous continuions de renforcer notre lutte collective contre le terrorisme et l'extrémisme violent. La menace que pose Boko Haram reste évidente, comme l'a signalé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas. Le terrorisme et l'extrémisme violent nuisent à l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations qui en ont désespérément besoin. Nous notons également que l'intensification des menaces maritimes et de la piraterie au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest continue de faire peser une menace sur la paix, la sécurité et le développement dans la région.

L'Indonésie félicite les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel des efforts qu'ils ont entrepris pour lutter contre les problèmes de sécurité en mettant en place la Force multinationale mixte et de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). L'Indonésie est consciente qu'il faut continuer de fournir un appui, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités, et un financement prévisible à la Force conjointe du G5 Sahel. Pourtant, comme nous l'entendons très souvent, une solution uniquement militaire n'est pas suffisante pour éliminer les causes profondes de l'insécurité dans la région. Les initiatives sécuritaires doivent être complétées par la lutte contre les causes profondes de l'instabilité dans la région. Les domaines qui requièrent une attention particulière sont la présence et la gouvernance de l'État, le développement et l'insertion sociale, l'emploi et les moyens de subsistance, ainsi que les pressions écologiques, la désertification et les changements climatiques.

Nous estimons qu'il importe d'adopter une approche globale qui prend en compte la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. À cet égard, nous soulignons l'importance du développement économique et nous appelons la communauté internationale à appuyer les efforts à cet égard afin qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable. Nous saluons donc le rôle que joue la Commission de consolidation de la paix dans la pérennisation et la consolidation de la paix. L'accent qu'elle met sur la reconstruction et le renforcement des institutions est fondamental en vue de jeter les bases du développement durable dans la région. Nous espérons également que la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité renforceront leur coopération à cet égard.

Cela m'amène à mon troisième et dernier point. Un grand nombre des problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont transfrontières et interconnectés par nature. Il est urgent de renforcer la coopération dans le contexte régional. Il faut également renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Nous estimons que le partenariat entre l'UNOWAS et les gouvernements, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les autres organisations internationales, joue un rôle crucial dans l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. J'ai également été content d'entendre, dans l'exposé que vient de présenter le Représentant spécial, que son bureau collabore étroitement avec les acteurs régionaux pour renforcer

le rôle des femmes dans la région. Nous nous en réjouissons à l'avance. Nous attendons également avec intérêt l'examen stratégique de l'UNOWAS en 2019, et nous espérons qu'il permettra de renforcer sa capacité à s'acquitter de son mandat important.

Pour terminer, je souhaite également rendre hommage aux nombreux soldats de la paix des Nations Unies, Casques bleus et membres du personnel de l'ONU sur le terrain qui accomplissent un travail remarquable et jouent un rôle important en contribuant à la paix et à la stabilité dans la région. Nous sommes également honorés que des soldats de la paix indonésiens participent à ces efforts.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je souhaite tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, pour son éclairage très complet. La Belgique tient à saluer le travail qu'il accomplit au quotidien pour la prévention, la réconciliation, la paix durable et la promotion de l'état de droit en Afrique de l'Ouest.

La situation sécuritaire précaire continue de nous préoccuper. Je pense notamment à l'intensification de la violence intercommunautaire dans plusieurs pays de la région, comme le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Au Burkina Faso, la propagation et la multiplication des attaques terroristes contre la population et l'État burkinabé dans le nord, l'est et même le sud du pays constituent une évolution particulièrement alarmante. Nous notons à cet égard la déclaration de l'état d'urgence par le Président Kaboré le 31 décembre dernier dans les 14 provinces touchées. Ces attaques terroristes hypothèquent le développement et menacent la stabilité régionale. Au Nigéria, la résurgence d'attaques violentes par Boko Haram est également un phénomène très inquiétant.

La Belgique salue le courage et les sacrifices des forces de sécurité dans leur combat contre les terroristes. En même temps, on ne pourra pas sortir de ce conflit en ignorant les droits de l'homme. À défaut, les succès des forces de sécurité ne seront qu'éphémères et hypothéqueront la réconciliation et la sortie de crise durable. Par ailleurs, comme l'a souligné le Représentant spécial dans son exposé, la réponse aux défis qui se présentent en Afrique de l'Ouest ne peut pas être uniquement sécuritaire. Une approche holistique est nécessaire pour faire face à l'extrémisme violent, l'accent étant notamment mis sur la bonne gouvernance, le dialogue et la médiation, ainsi que sur un développement durable et inclusif.

Enfin, la multiplication des conflits entre éleveurs et agriculteurs – dont M. Chambas a déjà saisi le Conseil par le passé – mérite une attention particulière, car ces tensions sont actuellement un facteur majeur d'insécurité dans la sous-région, et même au-delà. Je tiens à féliciter le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour avoir lancé récemment une étude sur les causes de ces conflits. J'encourage l'UNOWAS à veiller à la mise en œuvre de ses recommandations, et je le remercie d'avance de continuer à en tenir le Conseil informé.

Les efforts de la Gambie, du Libéria et de la Sierra Leone méritent notre appui. La réconciliation nationale, la reconstruction post-conflit et la réforme du secteur de la sécurité sont des défis importants pour ces États, dont les institutions démocratiques sont en voie de consolidation. La volonté politique d'ancrer la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme sera déterminante afin de pérenniser les acquis et s'inscrire dans le développement durable. Je tiens ici à souligner le rôle important joué par la Commission de consolidation de la paix dans l'accompagnement de ces pays en maintenant le dialogue entre toutes les parties intéressées. De même, les activités menées par le Fonds pour la consolidation de la paix restent cruciales pour combler des besoins spécifiques. La Belgique salue son approche centrée sur la prévention. Ces efforts doivent s'appuyer sur la nouvelle structure des coordonnateurs résidents dans une optique d'unité dans l'action.

L'UNOWAS joue également un autre rôle pionnier. Alors que tout le monde s'accorde à dire que les bouleversements climatiques sont une des causes des conflits au Sahel, l'UNOWAS met en œuvre la volonté du Conseil en étudiant l'impact de l'évolution du climat dans le cadre d'une approche prévention des conflits. Il s'agit d'un travail crucial, et j'encourage le Représentant spécial à poursuivre cet effort.

Pour conclure, je tiens également à souligner le rôle primordial joué par les organisations régionales et sous-régionales. Je les encourage à maintenir leur coordination étroite avec l'UNOWAS. L'expérience et l'histoire nous montrent en effet que c'est en cumulant les forces que l'on obtient les résultats les plus probants.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, des informations qu'il nous a fournies. Nous lui assurons une fois de plus que la Russie appuie ses efforts personnels et les

activités de son bureau, qui s'efforce de régler les crises régionales, notamment par la médiation et l'aide au renforcement des institutions nationales et de défense des droits de l'homme, ainsi que les initiatives visant à réaliser le développement économique et la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

Il est encourageant que durant la deuxième moitié de l'année 2018, des élections se soient déroulées dans un certain nombre de pays de la région dans une atmosphère relativement calme. Nous espérons que le nouveau cycle électoral, qui débute cette année et concerne un nombre encore plus élevé de pays, se déroulera également dans des conditions légales et ordonnées.

Nous devons convenir avec M. Chambas que, malgré les efforts qui ont été déployés, l'extrémisme, le terrorisme et la criminalité organisée continuent, malheureusement, de se renforcer dans la région. Épicentre de ce type d'activités illégales, les États du Sahel sont, dans une large mesure, devenus les victimes des agissements scélérats de certains pays, qui ont mené à un changement de régime en Libye. Si la situation dans ce pays n'est pas stabilisée, il ne sera pas facile de réaliser la paix et la stabilité au Sahel, comme de nombreuses parties prenantes régionales l'ont signalé à juste titre.

L'éradication du terrorisme est l'une des principales priorités de l'ordre du jour africain. À cet égard, les efforts entrepris par les États de la région pour lutter contre ces défis grandissants sont extrêmement opportuns, et cela est d'autant plus important dans les circonstances actuelles, puisque les groupes terroristes coordonnent de plus en plus activement leurs actions. Nous appuyons les opérations de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte visant à combattre Boko Haram, et nous fournissons une assistance aux gouvernements africains par des voies bilatérales. Nous ne croyons pas en la possibilité de dialoguer avec les terroristes, y compris Boko Haram.

Malheureusement, les menaces contre la sécurité touchent les capacités des États à faire face à leurs problèmes socioéconomiques, et c'est pourquoi les efforts pour assurer la sécurité et la stabilité doivent être déployés dans le cadre d'une démarche globale. Les mesures militaires et antiterroristes doivent se conjuguer aux efforts de renforcement des institutions de l'État, de mise en œuvre du développement économique et social systémique, de promotion d'une culture de respect des droits de l'homme et de l'état de droit et de création

d'emplois pour les jeunes. Nous apprécions au plus haut point les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et des institutions spécialisées des Nations Unies, qui fournissent une large gamme d'assistance aux pays de la région. Il est crucial de veiller à ce que ces efforts fassent l'objet d'une coordination étroite avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres organisations.

Nous considérons qu'il est important d'accroître l'efficacité de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, car nous estimons que son potentiel ne s'est pas encore pleinement concrétisé. À cette fin, les vues des pays pour lesquels elle a été élaborée sont cruciales. Par ailleurs, il sera impossible d'obtenir des résultats sans une coordination appropriée des nombreux programmes d'assistance à la région. Leur efficacité dépend également de la question de savoir si les entités présentes dans la région – et je pense en particulier à celles qui font partie du système des Nations Unies – œuvrent dans la limite de leur domaine de responsabilité et si elles prennent en compte le principe de la division du travail. Il nous semble que ce n'est que grâce à une action collective déterminée, menée à bien dans des formats appropriés et ne créant pas de domaines de compétence contradictoires, que nous pourrions atteindre les résultats recherchés.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République dominicaine.

La République dominicaine remercie M. Mohammed Chamba, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son excellent exposé. Nous saluons le travail important que l'UNOWAS accomplit en appuyant la consolidation de la paix et la gouvernance démocratique dans la région.

S'agissant de la situation politique, nous nous permettons de féliciter les peuples de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel d'avoir mené à bien des processus électoraux libres et démocratiques, qui permettent de maintenir la stabilité dans la région en dépit des difficultés liées à la sécurité et à la complexité des défis politiques. Nous exhortons les pays qui participeront au prochain cycle électoral à réduire les tensions et à gérer les divergences en vue de favoriser des élections pacifiques. Dans ce contexte, nous nous félicitons des démarches effectuées par l'UNOWAS pour promouvoir le dialogue entre

les parties, afin que les accords politiques soient effectivement mis en œuvre.

Nous sommes préoccupés par la situation d'insécurité dans la région, et surtout par la recrudescence des attaques contre des civils et des militaires perpétrées par des groupes extrémistes, les flambées de violence entre les communautés et la criminalité maritime, entre autres problèmes. Comme d'autres orateurs l'ont dit aujourd'hui, tout cela provoque des pertes en vies humaines, des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces derniers, des déplacements de population et des destructions de biens. Cette situation, aggravée par des facteurs externes, a fait que quelques 24 millions de personnes dans la région ont besoin de recevoir une aide humanitaire. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour la mise en œuvre des mécanismes nécessaires à la protection des personnes les plus vulnérables. La République dominicaine condamne fermement les violences sexuelles, les châtiments corporels et les détentions arbitraires que des groupes terroristes ont infligés aux femmes. Nous demandons instamment que les efforts nécessaires continuent d'être déployés pour adopter des cadres législatifs appropriés, afin d'éliminer et de prévenir ces exactions. Nous regrettons que, en dépit de certains progrès, la représentation des femmes aux postes publics à responsabilité dans l'ensemble de la région soit restée faible. Nous considérons qu'une mesure positive à cet égard est le lancement de la plateforme des femmes du Groupe de cinq pays du Sahel, ainsi que l'adoption d'une feuille de route pour la réalisation des activités de la plateforme. Cependant, nous considérons qu'il faut continuer de redoubler d'efforts pour accroître l'autonomisation et la participation politique des femmes.

En outre, nous exhortons l'UNOWAS à continuer de soutenir les processus de réforme du secteur de la sécurité et nous demandons à la région de maintenir une démarche intégrée dans la lutte contre l'insécurité. Par ailleurs, pour atteindre une paix durable, il est crucial d'endiguer l'expansion des conflits aux pays voisins et de veiller à ce que les auteurs d'actes illicites soient traduits en justice. La recherche de solutions aux menaces transversales contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel doit être axée sur des initiatives communes, telles que la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de l'Union du fleuve Mano en matière de sécurité des frontières et d'autres projets connexes. Dans cet ordre d'idées, nous saluons la réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique

des États de l'Afrique de l'Ouest, qui a contribué à la réaffirmation des engagements de coopération souscrits en vue de relever les défis communs à ces régions.

La République dominicaine est préoccupée par les conséquences des catastrophes naturelles et des conditions extrêmes liées au climat en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment les inondations, les sécheresses et les périodes prolongées de famine. Cette situation mine considérablement les moyens de subsistance de la population, ce qui provoque une lutte pour la survie et des déplacements massifs. C'est ce qui avait été affirmé dans la déclaration du 10 août de la Présidente du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/16), dans laquelle le Conseil avait reconnu les effets néfastes des changements climatiques et écologiques et des catastrophes naturelles pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous demandons à l'UNOWAS et à la communauté internationale de poursuivre leurs

efforts pour relever ce grand défi, tandis que nous nous félicitons de la conclusion de la première étape de l'analyse des options disponibles pour s'attaquer aux problèmes dans la perspective de la prévention des conflits.

Pour conclure, en dépit des grandes difficultés auxquelles cette région est confrontée, nous exhortons l'UNOWAS à continuer de travailler en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux, afin de mettre en œuvre des solutions communes qui assurent la paix et la stabilité, stimulent la croissance économique durable et inclusive et garantissent les conditions d'une vie meilleure.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

La séance est levée à 11 h 40.